

■ ASSOCIATION GENEVOISE DE FONDATIONS ACADEMIQUES, à Genève, promouvoir la connaissance des fondations entre elles, etc. (FOSC du 08.12.2000, p. 8388). But modifié: promouvoir la connaissance des fondations et associations académiques entre elles; offrir à ses membres un forum permettant d'échanger informations et points de vue et d'entreprendre des actions concertées visant à résoudre leurs problèmes communs; faire connaître et coordonner l'activité de ses membres dans leurs actions en faveur des Hautes Ecoles; soutenir et développer, si besoin est, certains projets de membres individuels de l'association, dans la mesure où ces projets sont conformes aux objectifs communs et dans la mesure où un tel soutien peut avoir un effet positif sur la réalisation et le développement dudit projet; constituer une banque de données utile non seulement aux membres de l'association mais aussi à toutes les fondations qui en feraient la demande; promouvoir la connaissance et l'utilité des fondations membres à l'extérieur; devenir un interlocuteur privilégié des Hautes Ecoles; défendre les intérêts communs des fondations membres notamment à l'égard des cantons, de la confédération et d'autres états; se tenir à la disposition de tiers projetant de créer une fondation ou une institution analogue dont le but s'inscrit dans ceux des membres de la présente association. Nouveaux statuts du 29.10.2003. Mottu Pierre est nommé vice-président et continue à signer collectivement à deux.

Journal no 13736 du 28.11.2003
(02012882 / CH-660.0.809.998-6)